



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À TANANARIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRANSCRIPTION D'ACTE DE DÉCÈS

Informations, pièces justificatives et formulaire

Avant de transmettre votre dossier au Consulat général de France à Tananarive, vous devez lire attentivement la liste des pièces justificatives. Il vous appartient de vous assurer que tous les documents soient transmis. À défaut, le dossier vous sera retourné.

ENVOI DU DOSSIER

La transmission d'une demande de transcription d'acte de décès malgache se fait **uniquement** par dépôt au Consulat général (sur rendez-vous), par voie postale ou via notre agence consulaire de proximité.

Consulat Général de France BP 897 – Ambatomena 101 Antanarivo	Consulat général de France à Tananarive Service de la valise diplomatique 13 rue Louveau 92438 CHATILLON CEDEX
--	--

DÉLAI DE TRAITEMENT

À partir de la réception du dossier au Consulat général, le délai moyen de transcription est de 6 mois. Cependant, quand le décès est récent, la demande devient prioritaire afin de permettre à la famille d'effectuer leurs démarches dans les meilleures conditions.

LIVRET DE FAMILLE

Vous devrez, le cas échéant, présenter l'original du livret de famille du défunt afin qu'il soit mis à jour.

N.B. : par exception à la règle voulant qu'il n'établisse d'acte que pour les ressortissants français, l'officier de l'état civil consulaire est autorisé à transcrire l'acte de décès de l'époux/se étranger(e) d'un(e) ressortissant(e) français(e) uniquement aux fins de mise à jour du livret de famille.

TRANSCRIPTION D'ACTE DE DÉCÈS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Formulaire de demande** de transcription dûment complété, daté et signé par le/la déclarant(e)
- Original** de l'acte de décès malgache accompagné de la traduction effectuée par le tribunal compétent
- Original** de l'acte de naissance français (copie intégrale) du/de la défunt(e), le plus récent possible
- Justificatif d'identité du/de la défunt(e) :
 - Photocopie du passeport
 - **OU** photocopie de la carte nationale d'identité
 - **OU** photocopie de la carte consulaire

Si vous détenez les originaux du passeport français et de la carte d'identité française du défunt, ceux-ci devront être restitués au Consulat général aux fins d'annulation.

- Justificatif du dernier domicile du/de la défunte :
 - Avis d'imposition
 - **OU** facture récente
- Le livret de famille français du/de la défunt(e)
Il vous sera restitué après sa mise à jour.
- Photocopie de la pièce d'identité du/de la déclarant(e)

Après examen des pièces fournies, d'autres justificatifs peuvent vous être réclamés

TRANSCRIPTION D'ACTE DE DÉCÈS

FORMULAIRE DE DEMANDE

Je soussigné (Prénoms, NOM du demandeur) :

Adresse complète :

Ville, province : Code postal :

Numéro de téléphone:

Adresse électronique (écrire lisiblement) :@.....

Sollicite / sollicitons la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de décès ci-joint concernant (prénom(s) et NOM du/de la défunt(e)) :

Précisez, le cas échéant, le lien de parenté entre le déclarant et le défunt :

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit.

À....., le.....

Signature du demandeur

RENSEIGNEMENTS RELATIFS <u>AU DÉFUNT/À LA DÉFUNTE</u>				
Date et lieu de naissance				
Date et lieu de décès				
Dernière adresse connue				
NOM et Prénom(s) du père				
NOM et Prénom(s) de la mère				
NOM et Prénom(s) du/de la déclarant(e)				
<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)

MERCI DE PRÉCISER (vous devez impérativement formuler un choix):

- Je souhaite récupérer les copies de l'acte au consulat général de France à Tananarive
- Je souhaite récupérer les copies auprès de l'agence consulaire de :
- Je souhaite que les copies soient expédiées à mon domicile en France